



Nombre de stagiaires
De 5 à 12 max.



Durée de la formation
7 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

INTRA : A partir de 1400 € HT

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la
formation sous un délai de 1
à 2 mois à compter de la
signature du devis



OBJECTIFS

- Connaître les enjeux de la QVT pour votre entreprise
- Élaborer une démarche projet d'amélioration de la QVT
- Impliquer les différents acteurs dans la démarche



PROGRAMME

Quels sont les enjeux d'une démarche QVT

Évolution historique de la notion de QVT

Amélioration de la QVT et prévention des Risques Psycho-Sociaux

Principes de la prévention et obligations juridiques appliquées à la QVT

Facteurs sur lesquels agir pour une amélioration de la QVT

Établir un diagnostic QVT dans son entreprise

Définir des indicateurs pour mesurer l'impact des actions mises en place

Réaliser un état des lieux des actions déjà mises en place

Recueillir les attentes des collaborateurs

Identifier les pistes d'amélioration

Déployer une démarche globale de projet QVT

Cerner le rôle des acteurs de la QVT (managers, Instances Représentatives du Personnel...) et les impliquer dans la démarche

Utiliser les principes d'une démarche projet en instaurant un comité de pilotage

Appliquer certains réaménagements des espaces de travail - ergonomie



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation

Convocation

Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires

Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation

Temps d'apprentissage : apports théoriques

Temps d'expérimentation : mises en situation

Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation

Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires

Feuilles d'émargement à signer par demi-journée

Questionnaire de satisfaction

Certificat de réalisation

Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr